

Journée régionale
Éducation à l'Environnement et au Développement Durable
Du 23 mai 2013 – Lycée agricole de Melle

Question n°1 (groupe a) - Comment mobiliser les décideurs publics et privés (chefs d'entreprises, élus, chefs d'établissements...) pour qu'ils prennent mieux en compte et qu'ils soutiennent l'EEDD ?

- former les décideurs et autres personnes en utilisant le cadre réglementaire et rendre la formation obligatoire
- mettre en commun des bonnes pratiques et partager via une plate forme (mise à disposition de ressources, outils...)
- identifier des enjeux et des besoins communs pour être en adéquation et proposer des projets à mettre en place (économie à long terme)
- s'appuyer sur des réseaux d'entreprises et organismes (CRES, SCOOP, Club d'entreprise, Comté d'entreprise...)
- changer d'échelle, donner de l'ampleur à nos actions, créer des outils de communication à destination des décideurs....

Question n°1 (groupe b) - Comment mobiliser les décideurs publics et privés (chefs d'entreprises, élus, chefs d'établissements...) pour qu'ils prennent mieux en compte et qu'ils soutiennent l'EEDD ?

- Démontrer aux décideurs que l'EEDD est un moyen de déterminer des enjeux, d'atteindre les objectifs politiques (exple : mise en place d'un Agenda 21, PLU, PDU, PCET, écoquartiers...)
- Co-construire une culture commune : travailler à l'échelle régionale (ERC) sur la réflexion mais avec des échanges sur le concret : besoin de recul, de théoriser les pratiques
- Formaliser et rendre lisible les compétences des acteurs de l'EEDD : ce sont des professionnels (salariés ou bénévoles). Deux champs d'actions possibles : partenaires ou prestataires
- Le DD doit apparaître dans le projet politique préalablement (engagement politique) pour pouvoir mettre en œuvre l'EEDD (sinon « greenwashing »)
- L'EEDD permet de co-construire (les plans, programmes, projets) : la participation citoyenne peut influencer sur la décision de l'élu ou du chef d'entreprise, d'établissement
faire un inventaire des dispositifs de soutien à l'EEDD (aides...)

Question 2 - Comment optimiser les moyens et ressources pour développer l'EEDD ?

- Créer un espace de « partage », de « concertation »
- Favoriser la connaissance des différents acteurs, leurs moyens et leurs ressources
- Proposer un espace de partage d'expériences et/ou une cellule d'appui pour les porteurs de projets
- Favoriser la co-construction des projets avec les entreprises

Question n°3 - Déterminer les moyens nécessaires à la concertation entre acteurs pour plus de cohérence et d'efficacité de l'EEDD aux différentes échelles de territoire ?

- un espace qui ne soit ni un espace de négociation, ni un réseau, ni une fédération, ni un espace d'action, mais bien un espace de concertation qui **génère une plus-value pour l'EEDD**
- un espace qui soit libre, avec une gouvernance et un fonctionnement horizontal, un espace d'échange et de dialogue, et non pas une nouvelle structure.
- un espace où les acteurs de la société (institutions, associations, entreprises...) exposent les uns aux autres leurs actions et s'enrichissent mutuellement, développent une production collective qui ne soit pas appropriable par tel ou tel
- un espace défini par une **charte** co-signée, émergeant d'une écriture commune décrivant ce qui réunit les membres, ses valeurs et principes partagés
- **Besoins pour la concrétisation de l'ERC en terme de réalisation :**
 - **se donner des entrées par enjeux régionaux** (thématiques phares, sujets « orphelins »...), focaliser les moyens sans aller vers la « commande »
 - Des moyens d'animation (humains et financiers)